

CLASSE :

Activité (s) pratiquée (s):

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) père, mère, tuteur, représentant légal (1)

- autorise (2).....
 - né(e) le
à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège Achille GRONDIN,
 - autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3).
 - REGIME (1) :
 - Adresse :
 -
 - Téléphone disponible en cas d'urgence (**obligatoire**) :
 - L'enfant suit-il un traitement médical (1) :
 - Autorise la prise de photos et vidéos à but de diffusion sur le site du collège (3).
 - Adresse électronique (pour transmission des informations et résultats) :
- Fait à, le

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'adhésion à l'Association Sportive du Collège.

Signature

- (1) Rayer la mention inutile
- (2) Indiquer Nom et Prénom du licencié
- (3) Rayer en cas de refus d'autorisation

Partie à remettre au professeur responsable de l'activité

✂-----

En outre, mon enfant s'engage à respecter le code du sportif :

1. Se conformer aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter adversaires et partenaires
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
5. Être maître de soi en toutes circonstances
6. Être loyal dans le sport et dans la vie
7. Être exemplaire, généreux et tolérant

PIECES A FOURNIR POUR L'ADHESION :

- **Autorisation parentale**
- **25 €** en espèce ou en chèque à l'ordre de : **Association Sportive du Collège Achille GRONDIN**

Ou **35 €** avec le maillot de l'association sportive du collège

Ou **12€** le maillot seul.

PARTENARIAT DECATHLON:

Sur présentation de la photocopie de la licence délivrée en début d'année sur demande, d'une pièce d'identité et la présence de l'élève, une remise de 15% sur les produits du magasin sera accordée sauf articles soldés, promotions, matériels de fitness et rayon cycle.

La licence-assurance ne sera enregistrée à l'UNSS que lorsque tous les documents auront été fournis.

ACTIVITES PROPOSEES AU COLLEGE :

- **Futsal (M.PAJAUD) :** Lundi: 12h – 13h (6ème/5ème). Rdv à côté des casiers
Mardi : 12h00 – 13h00 (4^{ème}/3^{ème}). Rdv à côté des casiers
Jeudi : 12h00 – 13h00. Rdv à côté des casiers
- **APPN (M.BLAS +M.SERGENT) :** Mercredi : 13h00 – 16h00. Rdv au gymnase du collège
- **Lutte (M.HENRION) :** Mercredi : 13h00 – 15h30 et Vendredi : 12h00 – 13h00 (6è)
- **Escalade (M.MUNDUBELTZ) :** Mercredi : 13h00 – 16h00 au gymnase
- **Badminton (M.VILLONS) :** Mercredi : 13h00 – 15h00 et Vendredi : 12h00 – 13h00

L'adhésion à l'AS suppose une présence régulière aux entraînements, ainsi qu'une éventuelle participation aux compétitions.

L'appel sera réalisé à chaque séance.